

Un Accueil De Nuit à RENNES
ADN
Association Saint Benoît Labre



A compter de ce Mardi 9 octobre, un Accueil De Nuit pour sans-abris va ouvrir à Rennes de façon pérenne et non plus uniquement sur la période hivernale comme tel était le cas depuis 5 ans. Il sera géré en direct par l'Association Saint-Benoît Labre dont la proposition a été retenue par les services de l'Etat.

Cet accueil de nuit a fait l'objet d'une élaboration collégiale avec de nombreux acteurs de Rennes Métropole, coordonnés par le SIAO 35, et est cofinancé par l'Etat et la ville de Rennes.

Localisation et accès

Cet accueil de nuit sera situé au **16 rue Ernest Chéreau** à Rennes, au Sud de la Gare. Les arrêts les plus proches sont « Leray » et « Langevin », sur la ligne 12. Le Samu Social pourra utiliser sa camionnette pour transporter les sans-abris vers l'accueil de nuit.

Les sans-abris pourront s'y rendre directement, être orientés par tout acteur de la veille sociale, sans qu'il n'y ait de système de « réservation », hormis quelques places réservées pour le Fourneau (restaurant social Leperdit) et WE-Ker (ex Mission Locale – dispositif Sortir de la Rue). La durée de séjour sera donc de 1 nuit, renouvelable.

Public

L'accueil de nuit est prévu pour accueillir au maximum **30 personnes**, uniquement majeures, seules ou en couples, quelle que soit leur situation administrative. L'hébergement n'est pas adapté à l'accueil des familles avec enfants. Une extension de la capacité d'accueil, permettant d'aller jusqu'à 40 personnes, est possible, sur demande de la DDCSPP et notamment en cas de déclenchement de plan « grand froid ».

Les animaux qui accompagnent les usagers pourront être accueillis en intérieur, dans une chambre réservée et dans la limite de 2 animaux, au maximum, par nuit.

Modalités de fonctionnement

L'accueil de nuit sera ouvert aux bénéficiaires **de 22h00 à 7h30**, toutes les nuits sans interruption. L'arrivée est privilégiée de 22h à minuit. Les premiers arrivés seront prioritaires. L'accueil sera assuré par des auxiliaires socio-éducatifs travaillant en binôme.

Plusieurs espaces seront délimités :

- 1 espace d'accueil et de convivialité, avec la possibilité d'avoir une collation, de proposer des activités de loisirs (jeux, journaux...).
- Des chambres collectives différenciées selon la typologie du public ; elles sont équipées de lits (non pliants).
- Des sanitaires (WC et douches) sont à la disposition des usagers.
- Des casiers pour déposer son sac à la nuitée seulement.